

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 décembre 2020

Délibération n°2020-33 portant approbation de la politique de l'emploi 2021

- Vu** les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;
- Vu** l'avis rendu le 3 décembre 2020 par le comité technique de l'ENS ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le nombre de postes ouverts au concours tel que présenté au budget initial 2021 comprenant notamment :

- 5 postes de professeur des universités,
- 1 poste de maître de conférences,
- 17 postes de BIATSS.

Pour l'année 2021, le plafond d'emploi :

- État est de 1 387 ETPT
- Établissement s'établit à 1 718 ETPT.

Nombre de membres en exercice : 26

Présents : 17	Pour : 15
Procurations : 9	Contre : 7
Votants : 26	Abstention(s) : 4

Fait à Paris, le 17 décembre 2020

Le Président du conseil d'administration



François HARTOG